

Conseil d'établissement de l'école secondaire de Donnacona

Local Arc-en-ciel

Le 17 décembre 2025, à 17h30

Procès-verbal

1. Accueil et mot de bienvenue

2. Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :	
Représentants des parents et élèves	Représentants de l'école
Mme Audrey Walsh (présidente)	M. Jean-François Garneau (directeur)
M. David Lessard (vice-président)	M. Florian Sibille (directeur adjoint)
Mme Rachel Langlois	M. Yannick Arsenault-Gagnon (enseignant)
Mme Marie-Claude Hénault	M. Réjean Martel (enseignant)
M. Jose Calderon	Mme Danielle-Christine Houde (Soutien)
Mme Caroline Couture	Mme Christine Audet (enseignante)
Mme Élisabeth Courteau-Mergeay	Mme Geneviève Blouin (professionnelle)
Mme Marie-Eve Côté-Bouvette	
Florence Doré (élève)	
Étaient absentes :	Était absente :
Satine Pelletier (élève)	Mme Suzanne Racine (enseignante)
Justine Tessier (élève)	
Mme Édith Trudel	

Un tour de table est fait pour se présenter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par Marie-Claude Hénault

Approuvé par José Calderon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 17-25/26

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025

Danielle-Christine doit être inscrite présente lors de la dernière rencontre du CÉ. Geneviève Blouin précise que le 40% en orthopédagogie ne concerne pas le retour au travail progressif d'un des orthopédagogues. C'est plutôt un ajout de service que nous souhaitons faire aux trois postes à temps complet.

Proposé par David Lessard

Approuvé par Rachel Langlois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 18-25/26

Suivis au procès-verbal du 26 novembre 2025 :

Jean-François Garneau indique que les travaux liés à l'horaire maître sont déjà en cours. La collaboration se poursuit avec les services éducatifs et la firme Le Solutionneur.

Les enjeux liés au gel d'horaire du mois de février ont été anticipés et les demandes pour les examens de février ont déjà été transmises. La technicienne en organisation scolaire a envoyé un message aux enseignants pour confirmer les informations, ce qui devrait faciliter l'organisation du prochain gel d'horaire.

À la question de la présidente concernant la transmission aux parents et aux élèves de l'horaire d'examen, Jean-François Garneau répond que ça devrait se faire dans des délais raisonnables. Réjean Martel rappelle que, selon l'échéancier préparé par Valérie Poirier, l'information devrait être communiquée environ deux semaines à l'avance.

La rencontre post-examens n'a pas encore eu lieu en raison de différents facteurs, mais elle se tiendra prochainement afin d'apporter les correctifs nécessaires lors de la prochaine session d'examens.

Pour ce qui est de la rigueur à observer dans la complétion des demandes de sorties et d'activités déposées au CÉ, Jean-François Garneau a effectué un suivi au CCS et en rencontre collective pour assurer la conformité des éléments comme les dates, les coûts et les délais pour déposer les demandes.

Concernant le programme institutionnel, la présentation des propositions devait être faite le 11 décembre lors de la rencontre collective avec les enseignants. Toutefois, afin de répondre à la demande des enseignants, qui souhaitent prendre davantage de temps pour discuter des différentes propositions, la présentation sera faite à la journée pédagogique du 5 janvier et les enseignants pourront ensuite voter pour chacune des propositions.

Lors de la rencontre collective, il y a toujours un moment consacré au comité bien-être. L'occasion a été saisie pour rappeler à tous le code d'éthique de l'employeur et un rappel formel a été transmis à l'ensemble de l'équipe enseignante concernant les propos discriminatoires dénoncés lors du dernier CÉ.

Les travaux concernant les buvettes seront réalisés prochainement. Une buvette a déjà été remplacée dans le gymnase simple, et deux autres le seront également. Les coûts seront assumés par le CSS.

5. Interventions du public

Aucun public

6. Rapport des membres :

- Représentants des élèves

La Guignolée a eu lieu et a été remportée par les élèves de 5^e secondaire. Les activités de Noël sont lancées : la Guerre des Tuques, la journée chic ainsi que l'activité des élèves de LCM 4: L'Arbre enchanté. Des parties amicales de basketball (élèves contre entraîneurs) et de volleyball sont également prévues.

Les élèves mentionnent qu'ils apprécient beaucoup la participation des enseignants.

- Enseignants

Réjean Martel souligne et félicite les initiatives du Conseil des élèves concernant les activités, même si les enseignants ne peuvent pas toujours y prendre part en raison de leurs obligations.

Au CCS, une présentation d'un canevas pour les examens a été faite.

Concernant le programme institutionnel, ce dossier important sera discuté en janvier. Des propositions de nouveaux cours et d'options sont sur la table afin d'enrichir l'offre éducative, bien que l'organisation scolaire ne permette pas toujours de tout mettre en place.

- Soutien

La situation demeure la même : l'équipe est très occupée.

- Professionnels

Geneviève Blouin indique qu'une offre d'emploi devrait être publiée pour suppléer au retour progressif d'une orthopédagogue.

Une idée encore à l'état embryonnaire est envisagée : instaurer du tutorat entre élèves, où des plus vieux soutiendraient des plus jeunes (mesure de tutorat pédagogique). Cela permettrait d'élargir ce qui existe déjà en mathématique et d'anticiper les besoins.

Une préoccupation demeure quant à l'isolement de certains élèves, même parmi les plus âgés, ce qui peut contribuer à une baisse de motivation scolaire. Certains enseignants offrent déjà des périodes où leur classe est ouverte ainsi que l'accès à la bibliothèque.

- Comité de parents

David rapporte sa participation au Sommet des présidents de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), une rencontre provinciale.

7. Demandes pour les sorties et activités – points de précision sur le fonctionnement

Toutes les demandes d'activités envoyées préalablement au CÉ ont été acceptées. Les deux sorties proposées pour les groupes sport du premier cycle, prévues la veille de la sortie hivernale, ont toutefois été questionnées afin de s'assurer qu'elles ne compromettent pas le taux de participation à la journée d'activités. Cela a également été soulevé au CCS. Il a également été nommé que les organisateurs doivent consulter le tableau de planification

lors du dépôt de leurs propositions d'activités.

Concernant les heures de retour des sorties : Valcartier (Village Vacances) retour prévu à 19 h, Adrenaline retour prévu à 16 h.

Enfin, deux demandes supplémentaires ont été présentées par Jean-François Garneau : le rassemblement Filles actives du 10 février à Stoneham et la pêche sur glace dans Portneuf pour les classes d'adaptation scolaire (40 élèves) ont été acceptées par le CÉ.

Proposé par David Lessard

Approuvé par José Calderon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 19-25/26

8. Plan de lutte 2025-2026

Le Conseil d'établissement n'a pas adopté le plan présenté, jugeant que le document actuel s'apparente davantage à un document de travail évolutif qu'à une version finale destinée aux parents. Le CÉ souhaite recevoir une version plus claire, plus accessible, afin de faciliter la compréhension des familles. Il demande donc qu'un nouveau document lui soit soumis pour approbation en janvier.

En parallèle, la présidente enverra un courriel contenant un lien vers un document partagé, permettant à tous les membres d'ajouter leurs questions, commentaires ou suggestions afin d'accompagner le comité Bien-être qui est chargé de présenter le Plan de lutte.

9. Mozaïk – Facture aux parents

Marie-Claude Hénault souligne que les factures reçues manquent de clarté pour plusieurs parents, particulièrement en ce qui concerne les coûts liés aux voyages. Elle demande s'il serait possible d'apporter des modifications.

Jean-François Garneau précise que la facturation est gérée de façon centralisée par le Centre de services scolaire, mais qu'il transmettra le commentaire afin de vérifier s'il est possible d'obtenir des formats plus clairs et plus flexibles. David Lessard demande s'il serait possible de fournir une facture annuelle regroupant l'ensemble des transactions.

Point positif : cette année, le courriel qui annonce les factures indique clairement que le parent ne doit pas utiliser le même numéro pour payer, selon que l'enfant est au primaire ou au secondaire.

10. Présentation du budget complémentaire

Les budgets complémentaires ont été transmis aux membres avant la rencontre du CÉ. Les sommes additionnelles, allouées au fonctionnement, sont présentées par Jean-François Garneau, qui explique comment elles sont utilisées concrètement au bénéfice des élèves : soutien au financement des sorties et du transport, achat de livres, appui aux enseignants, enseignant-ressource, ajout d'heures TES, libération pour les plans d'intervention, création de groupes de soutien, etc.

Une question est soulevée concernant l'accessibilité aux gymnases pour les utilisateurs de fauteuils roulants, en lien avec la plateforme qui n'est plus utilisable. Le CÉ propose de rédiger une lettre au CSS à ce sujet, comme cela avait déjà été fait auparavant. La lettre sera présentée lors de notre prochaine rencontre.

11. Bourse du CÉ

La présidente demande aux membres du CÉ s'ils sont toujours favorables à l'idée d'attribuer une bourse du CÉ à des élèves qui se distinguent par leur implication sociale au sein de l'école, comme cela avait été fait auparavant lors des Cervelets d'or. Les membres confirment qu'ils sont favorables à maintenir cette reconnaissance.

La présidente souligne toutefois l'importance que cette bourse ne soit pas uniquement associée à la performance scolaire ni attribuée aux mêmes élèves déjà souvent récompensés. Elle propose de définir clairement la catégorie, d'établir le mode de fonctionnement et de rédiger un descriptif. Elle rappelle également que cette initiative provenait à l'origine des élèves qui souhaitaient valoriser l'implication sociale.

12. Règles de vie – vouvoiement

À la suite d'une demande du ministre, en vigueur à partir du 1er janvier et publiée dans la Gazette officielle du Québec du 3 septembre 2025, le comité des règles de vie a vérifié la conformité de ces exigences avec nos règles actuelles. Il en ressort que nous étions déjà conformes sur plusieurs aspects.

L'ajout du vouvoiement ainsi que l'usage de « madame » et « monsieur » pour s'adresser aux membres du personnel a été intégré. Il demeure de notre responsabilité de rappeler l'élève à la règle lorsque nécessaire.

Un amendement aux règles de vie devra être adopté, en utilisant l'énoncé présenté au CÉ. Jean-François Garneau fera un message TEAMS aux élèves, durant la dernière semaine de décembre, pour leur annoncer cette nouvelle règle de vie et l'école informera également les parents.

Proposé par Danielle-Christine Houde

Approuvé par Caroline Couture

13. Points d'information direction

Jean-François Garneau souligne positivement plusieurs activités et initiatives :

1. Guerre des tuques et Guignolée

Un montant de 2 500 \$ a été amassé et versé à la fondation de l'école afin de soutenir les élèves en difficulté.

2. Annonce de la ministre : Le programme PAFIRSPA sera relancé le 28 février prochain. Nous déposerons à nouveau notre projet d'aménagement d'un terrain synthétique en collaboration avec la Ville de Donnacona à cette occasion.

3. Semaine de Noël : belles activités organisées, incluant l'initiative « Un don pour ton bedon ».

4. Sortie aux Canadiens (Activité appréciée des élèves).

5. Voyage à Ottawa – LCM 4 (De très bons commentaires sur la participation de nos élèves)

6. Retour au travail de Gabrielle Delisle

7. Programme institutionnel

Il est demandé que les communications Facebook soient aussi envoyées aux parents par courriel (par exemple pour les activités de financement).

14. Correspondance du CÉ

Aucune correspondance

15. Comité EHDAA

Pas de rencontre

16. Affaires diverses, Groupe sport - évaluations

Steeve Brière présentera ce point au CÉ de janvier.

17. Intervention du public

Aucun public

18. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 20h45

Proposé par Réjean Martel

Approuvé par Marie-Claude Hénault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 21-25/26